



LES ETABLISSEMENTS SCOLAIRES MULHOUSIENS

(avant 1830)

Dossier réalisé par Vincent TOMASELLA (CCPM) - Février 2026

Ancien presbytère et école, place Lambert (actuel CIAP)

Contexte historique de l'enseignement à Mulhouse

Jusqu'en 1798, le statut indépendant de la petite ville-république de Mulhouse a durablement influencé ses institutions civiques, y compris scolaires.

Avant 1830, l'organisation scolaire à Mulhouse était fragmentée et peu structurée : écoles paroissiales, écoles privées locales et parfois écoles municipales ou corporatives existaient, mais sans un système public étatique organisé qui apparaîtra qu'après les lois Guizot de 1833, imposant à chaque commune importante d'ouvrir une école.

Simultanément, des initiatives éducatives spécialisées, à l'instar du cours de chimie de 1822 montrent l'émergence d'un enseignement technique/industriel, rendu nécessaire par le formidable essor de l'industrie mulhousienne.

Écoles primaires et enseignement élémentaire

Avant 1830, il existait déjà des formes d'enseignement élémentaire à Mulhouse, souvent gérées par la municipalité ou des associations locales.

Un exemple tangible est la création très précoce d'écoles publiques mulhousiennes : le 17 octobre 1831, rue des Trois Rois, une école publique fut ouverte avec un système de bourses pour accueillir les enfants. Cette initiative avait une dimension sociale forte, visant à instruire tant les enfants catholiques que protestants.

Enseignement spécialisé et supérieur naissant

Dès 1822, l'idée d'enseignement spécialisé se développe avec le lancement à Mulhouse, par la municipalité et les industriels, d'un cours de chimie industrielle appliquée aux arts. Ce fut l'embryon de la future École supérieure de chimie de Mulhouse, institution très liée à l'activité textile locale. Si ce cours n'était pas une école « scolaire » au sens primaire ou secondaire, il constitue l'un des premiers exemples d'enseignement professionnel supérieur à Mulhouse, antérieur à 1830.

Enseignement privé et religieux

Avant la structuration publique, des écoles privées ou religieuses tenues par des ordres religieux ou des instituteurs indépendants étaient habituelles dans les villes françaises, notamment pour les filles ou pour des classes sociales spécifiques. À Mulhouse, des établissements comme l'école des Sœurs bien qu'ouverts après 1830, témoignent de cette continuité d'une tradition éducative religieuse qui se met en place lorsque l'organisation scolaire publique se structura progressivement.